

International Journal of Arts and Humanities (IJAH)

Ethiopia

Vol. 7 (3), S/No 26, JULY, 2018:70-79

ISSN: 2225-8590 (Print) ISSN 2227-5452 (Online)

DOI: <http://dx.doi.org/10.4314/ijah.v7i3.8>

Autonomie d'Apprentissage du FOS chez les Apprenants dans le Milieu Universitaire au Kenya: Cas de l'Université Moi

Okonda, Richard Arina

Moi University

Department of Linguistics and Foreign Language

P.O. Box 3900 – 30100

Eldoret – Kenya

E-mail: richmondarina@yahoo.com

Tel: +254733402912

.....

Résumé

Le présent article traite de la question de l'autonomie d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques (FOS) chez les apprenants dans le milieu universitaire au Kenya et précisément à l'université Moi. Malgré plusieurs défis, le FOS commence à trouver sa place dans les universités kenyanes. Un apprenant du FOS dans une université kenyane est un apprenant qui est devenu dépendant à son maître. La question qu'on se pose est celle de savoir s'il existe la possibilité d'autonomiser l'apprentissage du FOS chez ces apprenants, avec l'objectif de compléter son apprentissage en FOS via les initiatives prises hors classe. Cette étude a pour objectif d'identifier les moyens qu'utilisent déjà ces apprenants pour rendre autonome leur apprentissage, déterminer les contraintes de l'autonomie d'apprentissage chez eux, et dévoiler combien s'y met l'apprenant dans un réseau d'échange afin de favoriser son autonomie d'apprentissage. Cette étude se borne sur l'approche théorique du constructivisme, et distingue surtout quatre types d'autonomie: l'autonomie physique, sociale, linguistique et cognitive. La recherche a été menée auprès des apprenants du français sur objectifs spécifiques en tourisme, hôtellerie, restauration et voyage, de l'Université Moi au Kenya, où un échantillon aléatoire de 40 étudiants a été sélectionné pour répondre aux questionnaires. Après l'analyse des données, nous avons établi plusieurs conclusions qui concernent la nature hétérogène des apprenants, les initiatives déjà employées par certains apprenants pour assurer une autonomie physique, le manque d'interaction chez les apprenants, le besoin d'assistance pour améliorer l'apprentissage, et les obstacles qui empêchent l'apprenant de rendre autonome son apprentissage. Nous recommandons la disposition des matériels du FOS, l'évaluation des sites internet que consulte l'apprenant, la favorisation des échanges entre les apprenants, le besoin de catégoriser des apprenants selon leur niveau en français, et l'importance d'encourager des apprenants à « apprendre à apprendre ».

Mots clés: *Autonomie d'apprentissage, français sur objectifs spécifiques, français langue étrangère, didactique des langues*

Abstract

This article looks at the question of the learner's autonomy in learning French for Specific Objectives (FSO) in Kenyan universities, notably at Moi University. Despite several challenges, FSO has started to find its place in Kenyan universities. Learners in FSO in Kenyan universities have become dependent to their teachers. We ask ourselves questions concerning the ability of the learner to make autonomous his learning experience in order to complement what he has learnt in class, via initiatives done outside class. The objectives of this study concern identifying the means that the learner is using already in order to be autonomous, to determine the constraints in regard to learner autonomy, and to find out how much the learner interacts with other learners in order to be more autonomous. This study employs the constructivist theory, and distinguishes four types of autonomy: physical, social, linguistic and cognitive. The research was carried out amongst learners in the School of Tourism, Hospitality and Events Management of Moi University in Kenya, whereby a random sample of 40 subjects was chosen to respond to questionnaires. After data analysis, several conclusions were established in relation to the heterogeneous nature of the learners, the initiatives already used by certain learners in order to be physically autonomous, lack of interaction amongst learners, the need for assistance in order to improve learning, and the obstacles preventing the learner from being autonomous. We recommend equipping the learner with enough learning materials in FSO, evaluating the websites used by the learner to learn French, encouraging learner interactions, categorizing learners according to their level in French, and the importance of encouraging the learners to "learn how to learn".

Key words: *learner's autonomy, French for Specific Objectives, French as a Foreign Language, language didactics*

Introduction

L'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) au Kenya date depuis quelques années. Son enseignement est bien établi dans la plupart des établissements d'enseignement qui l'ont accueilli. Une question émergente est celle d'établir si cet apprentissage du FLE tient toujours aux besoins socio-économiques de l'apprenant, sinon s'il faut évoluer le FLE au français sur objectifs spécifique (FOS), afin d'assurer un enseignement du français qui correspond aux attentes de l'apprenant et de la société kenyane.

Mangiante et Parpette (2004, p. 2) cité par Mwilambwe (2011, p. 128), précisent que deux orientations opposées de la didactique du FLE se présentent dans l'optique de répondre aux besoins de la société:

- La première est celle de la formation dite « généraliste » ayant un programme national à orientation large. L'objectif fondamental est celui de la formation de la personne humaine ou du citoyen. On apprend le français sans but utilitaire précis.
- La seconde est celle des demandes spécifiques émanant du monde professionnel. La formation linguistique doit répondre à des objectifs d'apprentissage précis clairement identifiés et à atteindre dans un délai déterminé. C'est le cas du français sur objectifs spécifiques (FOS). Le FOS, est un objet commandité, et dans sa version optimale, il est servi « à la carte », travaillant au cas par cas ou métier par métier, c'est-à-dire il élabore un programme adapté à chaque demande et en fonction des besoins d'un public précis.

Nous partageons le même avis que Mwilambwe (ibid.) qu'il s'avère que le Kenya a suivi depuis longtemps la première orientation qui n'a pas répondu avec satisfaction à l'objectif d'apprentissage du français à des fins professionnelles, donc le besoin du FOS qui s'impose. Selon Mubalama M., Muteba K., et Touré S. (2012, p. 83), le FOS se manifeste sur le terrain par l'augmentation des demandes de

formations linguistiques en français enseigné à des fins professionnelles ou universitaires. Ils disent aussi que depuis quelques années, on enregistre, au Kenya, une demande élevée d'un français « fonctionnel », « utilitaire ». Les apprenants du FOS n'apprennent pratiquement plus jamais une langue pour le plaisir de l'apprendre: ils visent un but d'usage. Il ne s'agit plus d'enseigner la langue, mais la langue d'un métier.

D'après Mubalama *et al.* (ibid.), le FOS jouit, depuis quelques années, d'une certaine considération dans les universités au Kenya. Six universités d'état sur sept (University of Nairobi, Kenyatta University, Moi University, Maseno University, Egerton University et Masinde Muliro University of Science and Technology), et beaucoup de collèges universitaires offrent cette discipline; c'est le cas également dans quelques universités privées, comme par exemple la United States International University, la Catholic University of Eastern Africa, la Daystar University, ou la Baraton University of East Africa.

Malgré l'importance accordée au FOS au Kenya, son enseignement/apprentissage pose beaucoup de problèmes: manque de ressources en FOS; difficultés pour les enseignants à concevoir et à élaborer des programmes de FOS; manque de contact entre enseignants et apprenants avant la formation; et beaucoup plus lié à cette recherche, les apprenants qui utilisent rarement le français. Nous cherchons à savoir combien est autonome l'apprenant du FOS dans les universités kényanes, et plus particulièrement, à l'université Moi au Kenya. Face à toutes ces difficultés d'apprentissage du FOS, combien d'initiatives personnelles et indépendantes l'apprenant est-t-il prêt à prendre?

Problématique

Le présent article traite de la question de l'autonomie d'apprentissage du FOS chez les apprenants dans un milieu universitaire kényan, face aux défis d'apprentissage du français inhérents à ce milieu. Le français constitue pour ces étudiants une langue totalement étrangère. Étrangère du fait de son emploi limité, du fait des méthodes inadéquates employées pour son enseignement-apprentissage, et étrangère du fait des méthodes tant didactiques que pédagogiques employées et qui occultent les caractéristiques linguistiques voire culturelles de l'apprenant et de l'enseignant kényans.

Un apprenant du FOS dans une université kényane est un apprenant qui est devenu dépendant à la présence de son enseignant dans la salle de classe, qui suit la baguette du « maître d'orchestre », avec très peu d'initiatives indépendantes pour renforcer son apprentissage, et pour mettre en pratique ce qu'il a appris. Néanmoins, en dehors de la classe, il existe des moyens qui pourraient être exploités par l'apprenant afin d'essayer de combler quelques « déficits » qui se trouvent dans son système d'apprentissage; les déficits qui sont occasionnés par les défis qu'il confronte pendant son apprentissage. Malgré la capacité faible en français témoigné chez plusieurs apprenants du français sur objectifs spécifiques dans les universités kényanes, il existe la possibilité d'autonomiser l'apprentissage du FOS chez ces derniers, avec l'objectif de compléter l'apprentissage en FOS, de suppléer l'expérience d'apprentissage en classe.

Holec (1979, p. 31) définit la notion d'autonomie comme la capacité de prendre en charge la responsabilité de ses propres affaires. Selon Sélézilo (2014, p. 88), qui se penche sur cette définition; dans le contexte spécifique d'apprentissage d'une langue, l'autonomie est un ensemble d'aptitudes pour l'apprenant à prendre en charge sa propre formation. Mais comme ces aptitudes ne sont pas innées, il faudra bien que l'enseignant, qui joue désormais le rôle du conseiller, aide l'apprenant à « apprendre à apprendre ». D'où la nécessité pour celui-là d'aider l'apprenant à déterminer les objectifs de son apprentissage (spécifiques, globaux, etc.); à cerner le contenu desdits apprentissages (phonétique, phonologique, morphophonologique, lexicologique, morphologique, syntaxique, stylistique, etc.); à déterminer les méthodes d'apprentissage et les modalités d'apprentissage (présentielles, distancielles, individuelles, en réseau d'apprenants, etc.) et à retenir les instruments d'évaluations de son

apprentissage. Cette autonomie d'apprentissage devient très nécessaire chez les étudiants kenyans à cause de leurs profils très hétérogènes. Nous trouvons par exemples de vrai débutants dans le même groupe que des étudiants qui ont déjà quelques connaissances de la langue française (ils l'ont apprise à l'école secondaire, à l'Alliance Française, etc.).

En dehors des cours de français dispensés dans les universités kenyanes, une offre supplémentaire et permettant de renforcer les cours de français suivis à l'université: cours de français à l'Alliance Française (l'Alliance Française est un centre d'apprentissage et de promotion de la langue française) qu'ils peuvent suivre pendant le semestre universitaire et/ou pendant les périodes de vacances; cours privés; bibliothèque de l'université; médiathèque et centre de ressource de l'Alliance Française; culturethèque (sorte de médiathèque en ligne); centres de ressources installés dans plusieurs écoles secondaires; possibilité de créer un club de français si celui-ci n'existe pas encore à l'université; participation aux manifestations culturelles françaises; et avant tout, internet.

Certaines questions donc s'imposent:

- Comment devons-nous envisager efficacement l'enseignement sur objectifs spécifiques dans les universités kenyanes?
- Quelles stratégies pédagogiques faut-il employer pour induire l'autonomie d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques dans les universités kenyanes?
- Comment et que faire pour rendre autonome l'apprentissage du français sur objectifs spécifiques dans les universités kenyanes?
- Combien l'apprenant s'y met-il déjà pour rendre autonome son apprentissage du français sur objectifs spécifiques dans les universités kenyanes?

Selon Mubalama M., Toure S. et Muteba K. (2014, p. 93), l'on ne demande plus à l'apprenant de FOS de formuler les règles de la grammaire: ce qu'on lui demande désormais, c'est de s'exprimer et de comprendre, soit oralement soit par écrit. Dans tous les cas, le formateur doit aider les apprenants à s'exprimer en français en notant, au besoin, les acquisitions linguistiques. Nous nous demandons alors jusqu'à quel point le formateur doit accompagner l'apprenant, où l'apprenant devrait autonomiser son expérience d'apprentissage. Ce qui doit certainement changer chez l'apprenant, c'est ce qui est précisé encore par Mubalama M., Toure S. et Muteba K. (2012, p. 87), que dans la situation du Kenya, les apprenants du FOS s'expriment difficilement en français, ce qui montre que l'accent n'est pas mis sur l'acquisition de compétences langagières nécessaires pour agir socialement. Nous pouvons bien sûr nous interroger sur la méthodologie du FOS, mais en allant plus loin, sur la capacité de l'autonomie d'apprentissage chez l'apprenant du FOS.

Objectifs de l'étude

Ayant pour intention d'améliorer la qualité de l'enseignement-apprentissage du FOS dans les universités kenyanes, et de favoriser l'autonomie de l'apprenant dans un milieu universitaire kenyan, cette étude a pour objectif de/d':

- a. identifier les moyens d'autonomie d'apprentissage que les apprenants du français sur objectifs spécifiques utilisent déjà dans les universités kenyanes notamment à l'Université Moi;
- b. déterminer les contraintes de l'autonomie d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques chez les apprenants dans les universités kenyanes en particulier à l'Université Moi;
- c. dévoiler combien s'applique un apprenant à un réseau d'échange afin de favoriser son autonomie d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques dans les universités kenyanes dans ce cas à l'Université Moi.

Cadre théorique

Pour analyser cette question de l'autonomie d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques, cette étude se borne sur l'approche théorique du constructivisme. Le constructivisme est une théorie didactique qui prend en compte:

Les procédures d'enseignement quand elles mettent l'élève au cœur des apprentissages scolaires [...]: les savoirs ne se transmettent pas ni ne se communiquent à proprement parler; ils doivent toujours être construits par l'élève qui seul apprend (Astolfi et Vérin, 1985, pp.196-197).

D'après Sélézilo (ibid.), en le percevant ainsi, nous envisageons le constructivisme comme une théorie didactique qui non seulement place l'apprenant au centre de l'enseignement-apprentissage, mais l'intègre également dans le processus des facteurs socioculturels, psycholinguistiques et cognitifs. Il discute le sujet du constructivisme comme théorie didactique d'autonomisation d'apprentissage, ainsi que les facteurs inducteurs de l'autonomie d'apprentissage par rapport à cette théorie.

Selon lui, la didactique des langues doit apparaître comme un ensemble de méthodes, d'hypothèses, et de principes pédagogiques, qui permettent aux enseignants, aux formateurs, et aux auteurs d'outils d'apprentissages -notamment de manuels et de logiciels – d'optimiser les processus d'enseignement-apprentissage des langues étrangères. Aussi, si nous devons rendre autonome l'apprentissage dans ce cas du FOS dans les universités kenyanes, nous devons impérativement sortir de la logique classique et inefficace selon laquelle:

[...] c'est à l'enseignant qu'est confiée la tâche de mettre en place l'apprentissage. C'est à lui de définir ce qui va être acquis, de sélectionner les moyens (supports et techniques) à mettre en œuvre, de déterminer ces moyens, d'évaluer les résultats obtenus et de gérer le parcours d'apprentissage (Holec et Huttunen, 1997, p. 2).

Au regard d'une telle attitude qui ne donne pas de place à l'apprenant pour contribuer à la détermination des objectifs de son apprentissage, à sa gestion et à l'auto-évaluation de ses aptitudes linguistiques, l'enseignant est perçu comme le « dépositaire du savoir » et le « modèle à suivre » (attitude magistro-centriste). L'apprenant, quant à lui, est considéré comme un élément passif dans la trilogie didactique (enseignant-savoir-apprenant), dès l'instant où:

[...] n'a d'autres responsabilités que celle de faire les activités qui lui sont proposées: il n'intervient ni dans la définition, ni dans l'évaluation, ni dans la gestion de l'apprentissage. (Holec et Huttunen, 1997, p. 2)

Mubalama *et al* (2012, p. 90) précisent qu'au Kenya, beaucoup d'enseignants de FOS ne sont pas en mesure d'élaborer les programmes de FOS, et qu'ils s'intéressent à travailler sur le contenu linguistique sans analyser les besoins langagiers des apprenants. Le manque de ressources en FOS constitue un frein au développement de ce type de cours, et montre qu'il y a une crise importante dans l'organisation du FOS au Kenya. Nous nous posons la question de savoir si l'autonomie d'apprentissage du FOS dans les universités kenyanes ne pourrait pas jouer un rôle important pour remédier cette situation. Nous aimerions savoir si l'apprenant serait plus engagé dans son apprentissage si ce dernier était autonomisé jusqu'à un certain point. Est-il prêt à être plus actif dans son apprentissage?

Sélézilo (2014, p. 91) distingue quatre types d'autonomies indispensables pour l'auto-apprentissage du FLE en République centrafricaine (RCA), que nous pouvons adapter à notre recherche: l'autonomie physique, l'autonomie sociale, l'autonomie linguistique et l'autonomie cognitive. Ces quatre types d'autonomie sont nécessités par la théorie du constructivisme.

Le constructivisme, théorie de l'apprentissage, a été développé, entre autres, par Piaget en réaction au behaviorisme qui, d'après lui, limitait trop l'apprentissage à l'association stimulus-réponse. L'approche constructiviste met en avant l'activité et la capacité inhérentes à chaque sujet, ce qui lui permet d'appréhender la réalité qui l'entoure. Pour le constructivisme la langue est une construction, le produit de la résolution de problèmes successifs. Quand l'apprenant se trouve face à une situation nouvelle, il émet des hypothèses, les essaie, les valide ou les invalide, puis les mémorise. Cette construction se fait en fonction des représentations antérieures et des processus de rétroaction qui les modifient.

Selon cette théorie, Il est important que l'apprenant soit au centre de l'apprentissage, car c'est lui qui construira son savoir, sa propre conception de la langue et de la civilisation qu'il apprend, en se référant à l'acquis personnel qu'il a constitué auparavant. L'enseignant crée des situations-problèmes, pour permettre aux apprenants de résoudre de vrais problèmes. Il les confrontera à des documents authentiques tels que des articles, des sites Internet, des formulaires etc. plutôt qu'à des documents didactisés. Quant au constructivisme social, l'apprentissage se fait nécessairement dans un groupe et il s'agit donc d'un apprentissage collaboratif (Vigotsky, 1985).

Le travail est coopératif pour être plus constructif, plus motivant et plus valorisant socialement, en apportant plus de profit à l'apprenant ainsi qu'à ses collaborateurs. L'enseignant en tant que guide, facilitateur et non plus en tant qu'instructeur présente des exemples, définit l'objectif, donne des indices mais ne conduit plus l'apprenant pas à pas. L'apprentissage est fondé sur l'autonomie, c'est l'apprenant qui « gère » son apprentissage et en est responsable, il décide du rythme, de la répartition, de l'organisation des actions qui l'amèneront à atteindre ses objectifs.

L'autonomie physique consiste donc à libérer l'apprenant des contraintes physiques dont il est prisonnier depuis qu'il a décidé d'apprendre le français. Conscient du fait que l'enseignement-apprentissage dans ce cas du FOS dans les universités kenyanes se fait dans une salle de classe avec un enseignant et des étudiants à un moment donné, il faudrait créer d'autres contextes d'auto-apprentissage qui permettraient à l'apprenant de renforcer ses compétences linguistiques en français, sans avoir recours à son professeur. À ce niveau comme le dit Sélézio (ibid.) l'utilisation des nouvelles technologies de l'information (Internet, vidéo conférence, etc) jouent un rôle important, car un apprenant, à partir de sa chambre ou du salon de sa maison, peut accéder seul à une leçon souhaitée. L'apprenant, en exploitant les ressources disponibles par exemple en FOS, peut de façon autonome conduire des activités autocorrectives en production ou compréhension écrite et orale en français. Il est donc important de savoir si les étudiants dans les universités kenyanes surtout à l'université Moi ont accès aux sites internet français, et s'ils sont abonnés à la bibliothèque en ligne qui lui est disponible. Cet apprenant, fréquente-t-il les centres de ressources français qui se trouvent dans sa région?

L'autonomie sociale d'apprentissage quant à elle, consiste à envisager l'autonomie d'apprentissage (du FOS) non pas dans la solitude, mais dans un réseau d'échange et de partage. Ce type d'autonomie permet aux apprenants non seulement d'acquérir de nouvelles connaissances en français, mais aussi d'aider les autres par exemple en leur recommandant des publications (grammaire, phonologie, morphologie, etc.); c'est des moments importants de convivialités entre apprenants du français. Ce sera nécessaire pour cette recherche de déterminer combien les étudiants du FOS participent aux manifestations françaises (Journée françaises organisées à l'université ou ailleurs par exemple par l'Alliance Française, soirée française, etc.), et s'il existe un Club de français pour les apprenants du FOS à l'université, ce qui pourrait être une plateforme des interactions entre apprenants du FOS à l'Université Moi.

L'apprenant dans une université kenyane, pour jouir de son autonomie d'apprentissage du FOS, a l'obligation de se fixer des objectifs linguistiques spécifiques, suivant ses propres besoins communicationnels. L'apprenant doit alors chercher à renforcer ses acquis linguistiques (compétence et performance). Il sera nécessaire de savoir si l'apprenant du FOS dans une université kenyane suit les

cours supplémentaires du français, soit du français général (du genre FLE), afin d'améliorer son niveau de langue et de compléter ses besoins, surtout vu le niveau hétérogène des étudiants du français dans un cours du FOS à l'université. Il arrive que les vrais débutants (les étudiants sans aucune connaissance préalable du français) se trouvent dans le même cours avec les étudiants qui ont par exemple suivi les cours de français à l'école secondaire, à l'Alliance Française, avec un tuteur privé, etc. Cette situation présente plusieurs risques selon nous: nous pouvons avoir les étudiants découragés et démotivés – ceux qui pensent qu'ils ne peuvent pas rattraper et d'ailleurs ne comprennent pas comment les autres étudiants dans le groupe arrivent à comprendre les thématiques linguistiques abordées en classe, et ceux qui pensent que les autres étudiants faibles les retardent donc ils font désormais de moins en moins d'efforts en français.

L'autonomie cognitive consiste à rendre l'apprenant capable d'apprendre seul, en mettant à sa disposition toutes les techniques nécessaires à l'auto-apprentissage. Elle repose sur le principe « d'apprendre à apprendre ». L'apprenant du FOS dans une université kenyane, est-il capable à arriver à ce niveau d'autonomie cognitive?

Méthodologie

La recherche a été menée auprès des apprenants de français sur objectifs spécifiques en tourisme, hôtellerie et restauration, de l'Université Moi au Kenya. Le FOS à l'université Moi est enseigné en plusieurs domaines qui concernent le média, la linguistique, les ressources humaines, l'ingénierie l'aéronautique, etc. La majorité des apprenants de FOS sont ceux du tourisme, hôtellerie et restauration. Ils sont confrontés à plusieurs défis parmi lesquels un manque de matériels, un nombre déséquilibré d'étudiant-enseignant (les groupes sont trop grands), etc. Seminega (2006, p. 28) rend compte de plusieurs défis liés à l'enseignement du français dans les universités publiques au Kenya, y compris l'Université Moi qui concerne le terrain de notre recherche. Selon lui, le problème numéro un est celui de la carence en personnel enseignant. Il remarque que toutes les universités publiques kenyanes souffrent d'un manque d'enseignants de français. Il constate aussi que les étudiants sont conscients de ces problèmes : ils ne sont pas capables de donner le niveau de formation de la plupart de leurs enseignants ; le manque d'échanges avec d'autres institutions comme le fait de visiter les autres universités, participer aux manifestations de l'Alliance Française et d'autres institutions ; le manque de matériel didactique – les étudiants souhaiteraient recevoir des journaux et des périodiques en langue française, et voudraient qu'on mette à leur disposition des centres de ressources où ils pourraient regarder des chaînes de télévisions françaises, lire des livres et des journaux français, avoir à leur disposition des CD audio et vidéo ; et ils aimeraient aussi avoir plus de cours de langue.

L'Alliance Française d'Eldoret - qui est située dans le centre-ville d'Eldoret - se trouve à deux pas des installations de l'école de tourisme, hôtellerie et restauration de l'Université Moi. Elle est accessible aux étudiants de FOS de l'Université Moi. On y propose des cours supplémentaires du français, il y a une médiathèque équipée de nombreuses ressources audio-visuelles, des livres, des magazines, une culturethèque (bibliothèque en ligne), des forums de débats en français, des manifestations culturelles en français, un club français, un accès à internet, etc.

Le campus principal de l'université Moi dispose également d'un centre de ressources en français où les étudiants peuvent regarder la télévision française et avoir accès à d'autres ressources électroniques: radio, ordinateurs...

Un échantillon aléatoire de 40 étudiants (tous niveaux universitaires confondus) a été sélectionné pour cette étude. Ils ont répondu à un questionnaire anonyme ayant pour objectif de savoir:

- Où et quand ils ont commencé à apprendre le français;
- Leurs niveaux de français;

- S'ils suivent des cours supplémentaires de français en dehors de l'université;
- S'ils font de la recherche en français afin de compléter le contenu traité en classe; et le cas échéant, où (exemple: à la bibliothèque de l'université, à la médiathèque de l'Alliance Française, sur internet...);
- S'ils trouvent les ressources pédagogiques proposées à la bibliothèque de l'université adéquates;
- S'ils sont abonnés à un service de bibliothèque en ligne (par exemple: la culturethèque);
- S'ils savent qu'il existe un club de français à l'université, et, si oui, d'indiquer les activités auxquelles ils participent avec ce club de français;
- S'ils peuvent citer des manuels de français qu'ils connaissent déjà;
- En outre, il a été demandé aux participants à l'étude de laisser des commentaires à propos de l'apprentissage du FOS.

Analyse et Interprétation de Données

Cette partie présente les données issues de cette enquête qui concerne l'autonomie d'apprentissage du français sur objectifs spécifiques chez les apprenants dans le milieu universitaire au Kenya et en particulier à l'Université Moi. L'analyse et l'interprétation des données se sont effectuées par rapport aux objectifs de cette recherche, sur le biais des techniques relatives aux statistiques descriptives et à celles des statistiques inférentielles.

De prime abord, nous remarquons le niveau hétérogène du groupe. 75% des apprenants ont eu leur premier contact avec le français à l'université. Ils n'ont jamais appris le français avant d'aller à l'université. Concernant les apprenants qui ont déjà appris le français avant d'aller à l'université, 40% l'ont appris à l'école secondaire, 30% à l'Alliance Française et d'autres 30% ont suivi des cours de français ailleurs par exemple dans le cadre de cours privés.

En ce qui concerne les moyens d'autonomie d'apprentissage utilisés par les apprenants, vu le niveau hétérogène du groupe, seulement 15% des apprenants suivent des cours supplémentaires de français en dehors de l'université. La plupart des apprenants (77%) font des recherches supplémentaires hors classe en français. 74% parmi eux font de la recherche sur internet, 21% fréquentent la bibliothèque de l'université, et 14% utilisent les ressources à la médiathèque de l'Alliance Française. 50% des apprenants sont capables de lister quelques ouvrages de français, mais se sont surtout des livres qui concernent le français général (genre le FLE général); seulement 2,5% ont cité des livres sur le FOS, précisément sur la cuisine.

Nous notons aussi des contraintes de l'autonomie d'apprentissage confrontées par les apprenants. 80% des apprenants trouvent que les ressources disponibles à la bibliothèque de l'université insuffisantes. Seulement 5% des apprenants ont accès aux services de la médiathèque en ligne. La plupart des apprenants ne savent pas qu'un tel service existe.

Afin de favoriser son autonomie d'apprentissage, il est nécessaire pour l'apprenant de se mettre dans un réseau d'échange. 20% des apprenants sont au courant qu'il existe un club des étudiants de français à l'université, mais ils ne sont pas inscrits à ce club, et ceux qui y sont inscrit ne sont pas des adhérents actifs. Quelques uns ont participé aux débats et aux activités de la Journée de la Francophonie organisés par l'Alliance Française.

À propos des propositions des apprenants pour améliorer leur apprentissage du français, 25% indiquent qu'ils ont besoin d'assistance par exemple plus de cours de français. 22.5% ont proposé de ne pas changer l'enseignant chaque semestre, parce que changer l'enseignant a un impact négatif sur la

continuité d'apprentissage. Pour favoriser leur autonomie d'apprentissage du FOS, 22.5% des apprenants souhaitent avoir beaucoup plus d'interactions en français voire des activités qui concernent l'échange. Ces mêmes étudiants proposent d'avoir un club des étudiants de français plus vibrant et actif. 24% trouvent essentiel que de nouvelles ressources soient accessibles à la bibliothèque de l'université, surtout des ressources en lien avec le FOS. Nous notons aussi que 5% des apprenants disent qu'ils sont découragés dans leur apprentissage du français.

Conclusions et Recommandations

À la limite des résultats de cette étude, nous avons tiré les conclusions suivantes:

1. Les groupes du FOS à l'Université Moi sont hétérogènes avec de différents profils d'apprenants. La plupart des apprenants ont leur premier contact avec le français dans la salle de classe à l'université, tandis que d'autres étudiants ont déjà des connaissances variées du français. Malheureusement, le programme de FOS proposé par l'université ne prend pas en compte cette variable, donc le besoin de l'apprenant à prendre charge de son apprentissage s'impose. Ce dernier doit se situer face au programme afin de déterminer ces besoins langagiers et surtout communicationnels avec l'objectif de pouvoir arriver à son autonomie linguistique. Il va falloir que chaque apprenant établisse son propre rythme d'apprentissage.
2. Certains apprenants font déjà quelques efforts pour assurer une autonomie physique (leur apprentissage hors classe): ils font des recherches à la bibliothèque de l'université, à la médiathèque de l'Alliance Française, ils suivent des cours de français à l'extérieur de l'université, et ils utilisent l'internet. La plupart des apprenants préfèrent ce dernier moyen – consulter l'internet. Ce qui sera essentiel, c'est de savoir si ces consultations et en général toutes ces initiatives poursuivies par l'apprenant sont pertinentes à son apprentissage du FOS.
3. Les apprenants de FOS estiment ne pas avoir assez d'interactions avec d'autres étudiants du français. Selon eux, il n'existe pas assez de réseaux d'échanges pour favoriser l'autonomie sociale de l'apprenant. La plupart des apprenants ne savent même pas qu'il existe un club pour les étudiants de français, dans lequel ils peuvent interagir avec d'autres apprenants via plusieurs activités (par exemple débats, sketches, forum de discussion, etc.).
4. Les apprenants de FOS estiment avoir besoin d'aide pour améliorer leur apprentissage. Ils attendent que l'enseignant leur propose de l'aide.
5. Il y a des obstacles qui empêchent les apprenants de FOS à apprendre seul sans l'intervention de l'enseignant. Par exemple, il n'y a pas assez de ressources sur le FOS à la bibliothèque de l'université.

Ce travail aboutit aux recommandations suivantes:

1. Pour favoriser l'autonomie d'apprentissage, il faut disposer à la médiathèque de l'université des ressources qui concernent le FOS.
2. L'enseignant doit évaluer les sites sur internet que consultent les apprenants, et en suggérer d'autres qui sont pertinents pour l'apprentissage du FOS. Il peut aussi proposer et conseiller d'autres ressources qu'il trouve essentielles (livres, documents audio-visuels, etc.).
3. Il est nécessaire d'encourager les échanges entre les apprenants du FOS, et d'encourager leur participation aux manifestations du français afin d'assurer un certain niveau d'autonomie sociale. Le club de français doit redéfinir ses objectifs autour des interactions. Celui-ci (le club) doit aussi recruter plusieurs autres membres parmi des apprenants du FOS afin d'assurer une participation inclusive pour ces apprenants.

4. L'enseignant doit encourager les apprenants à « apprendre à apprendre », afin qu'ils ne soient pas dépendants à leur maître. Il doit leur faire comprendre qu'ils peuvent s'aider sans l'intervention de l'enseignant, mais avec certaines stratégies d'auto-apprentissage.
5. Il est nécessaire d'avoir un moyen pour scinder / catégoriser des apprenants du FOS à propos de leur niveau en français au lieu de mettre dans le même groupe les débutants, ceux d'une capacité moyenne et ceux qui parlent déjà français couramment.

Références

- Astolfi, J.P., et Vérin, A. (1985). *Formation scientifique et travail autonome*. Paris: INRP.
- Holec, H. (1979). *Autonomie et apprentissage des langues étrangères*. Strasbourg: Conseil de la coopération culturelle du Conseil de l'Europe.
- Holec, H. et Huttunen, I. (1997). *L'autonomie de l'apprenant en langues vivantes*. Strasbourg: Conseil de l'Europe.
- Mangiante, J-M. et Parpette, C. (2004). *Le français sur objectifs spécifiques: de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*. Paris: Hachette.
- Mubalama, M., Muteba, K., et Touré, S. (2012). Le français sur objectifs spécifiques (FOS) au Kenya: Un nouveau défi dans l'enseignement/apprentissage du français dans un contexte multilingue. In *Analyse: langage, textes et sociétés*, 15
- Mubalama, M., Touré, S. et Muteba, K. (2014). Le français au Kenya à l'ère de la mondialisation: Cas du français sur objectifs spécifiques (FOS). In *Analyse: langage, textes et sociétés*, 16.
- Mwilambwe, N. (2011). La place du français dans un Kenya multilingue. In *Analyse: Langage, textes et sociétés*, 14.
- Sélézilo, A. (2014). Autonomie d'apprentissage du FLE et langue d'enseignement-apprentissage dans le milieu scolaire en République centrafricaine. In *Synergies*, 9.
- Seminega, E. (2006). L'enseignement du français dans les universités publiques du Kenya: État des lieux, défis et tentatives de solution. In Iraki F. K. (ed.) *Research on French teaching in Eastern Africa - Opportunities and challenges*. USIU: United States International University.
- Vygotsky, L.S. (1985). *Pensée et Langage*. Coll. Terrains. Paris: Editions sociales